

**PROVINCE DE QUEBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

PROCÈS VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, le 1^{er} février 2016 à 20 heures.

Sont présent(e)s : les conseillers (ères) mesdames Suzanne Tremblay, Julie Viel de même que messieurs Marius Côté, Dave Pigeon et Alain Jean; tous forment quorum sous la présidence de madame le maire, Marnie Perreault.

Est absente : madame la conseillère Dolorès Bouchard ;

Le directeur général (par intérim) Monsieur Jean Pierre Gauthier est également présent et fait fonction de secrétaire de la séance.

201602-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

201602-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Julie Viel, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté.

201602-03 ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Les membres du Conseil étant désireux de prendre davantage connaissance du contenu des procès-verbaux des séances des 04 et 25 janvier 2016, leur adoption est reportée à la prochaine séance ordinaire.

201602-04 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE JANVIER 2016

Attendu le dépôt de listes (2) à cet effet, en date du 1^{er} février 2016;
Attendu le certificat de crédits émis à cet effet :

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Julie Viel et unanimement résolu que les comptes du mois de janvier 2016 totalisant 123 835.59 \$ soient adoptés.

201602-05 CORRESPONDANCE

Dans la correspondance qui a été lue, se retrouvaient :

De la CPTAQ : le suivi des dossiers Roger Fournier et Scierie Saint-Fabien ;
De l'Université de Sherbrooke : une offre de stages d'étudiants de divers domaines d'études ;
Du ministère de la Famille : la reddition de compte à venir pour le projet MADA ;
Du Cercle des Fermières de Saint-Fabien l'annonce du congrès 2017 de la Fédération 02 ;
Du Centre d'action bénévole : le programme de la semaine de l'action bénévole du 10 au 16 avril prochain ;
De la Ville de Rimouski : les ententes conclues pour le L.E.T., le Centre de compostage et l'Écocentre.

201602-06 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - LOT 3 869 391

Une demande de dérogation mineure a été soumise pour une propriété située sur ce lot. Le Conseil municipal désirant obtenir plus d'informations à ce sujet, ce point d'information, de même que la décision à ce sujet, sont reportés à une prochaine séance.

201602-07 CHEMIN À GRAND-PAPA - SUIVI D'UNE DEMANDE...

Dans une lettre adressée au Conseil municipal, les résidents du Chemin à Grand-Papa ont soumis une demande pour que les services de collectes d'ordures, de matières recyclables et de compostage soient effectués sur ce chemin privé.

À la suite de l'étude de cette demande, le Conseil municipal a pris en considération qu'il y avait d'autres chemins privés sur le territoire de la Municipalité, que le chemin concerné était problématique à plusieurs égards et qu'il serait obligatoire pour le contracteur de faire demi-tour sur un terrain privé, d'où la nécessité d'apporter des modifications au contrat liant la Municipalité à ce dernier.

Pour ces motifs, il a été proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par monsieur Alain Jean et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Saint-Fabien refuse cette demande.

201602-08 RÈGLEMENT # 481 - CERTIFICAT ET ADOPTION

Pour faire suite à l'adoption du second projet de règlement 481, une période d'enregistrement a été tenue le 25 janvier dernier.

Compte-tenu des résultats de cette période d'enregistrement et du certificat qui a été produit à cet effet, il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Alain Jean et résolu à l'unanimité que le règlement # 481 soit adopté. Ce dernier entrera en vigueur après l'émission d'un certificat par la MRC de Rimouski-Neigette.

201602-09 MAIRE SUPPLÉANT

Attendu qu'il convient de désigner un nouveau maire suppléant pour une période de trois mois; Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Suzanne Tremblay et résolu à l'unanimité que monsieur Alain Jean soit désigné maire suppléant de la Municipalité pour la période du 1^{er} février au 2 mai 2016.

201602-10 LA PERSONNELLE, assurances générales - SUIVI D'UNE RÉCLAMATION

ATTENDU QU' en date du 13 janvier 2013, une requête introductive d'instance en dommages et intérêts avait été signifiée à la Municipalité de Saint-Fabien;
ATTENDU QUE pour le suivi de cette dernière, diverses démarches doivent être poursuivies et, qu'à cet effet, la Municipalité souscrit aux recommandations soumises en ce jour par ses mandataires;
Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Dave Pigeon et résolu à l'unanimité, qu'une offre soit faite pour régler ce dossier « hors cour » moyennant le meilleur règlement possible selon les termes de l'avis déposé le 1^{er} février 2016 (dossier 140-84/PT).

201602-11 SÉCURITÉ CIVILE : « COMMUNICATION EN SITUATION D'URGENCE ».

Il est proposé par monsieur Alain Jean, appuyé par madame Julie Viel et unanimement résolu, que madame Suzanne Tremblay soit inscrite à la rencontre « Communication en situation d'urgence » organisée par le ministère de la Sécurité publique qui se tiendra à Pohénégamook le 22 février prochain.

201602-12 LOISIRS SAINT-FABIEN - COMPENSATION / gestion et administration

Attendu l'absence du régisseur à l'aréna et animateur à la vie communautaire pour une période indéterminée :
Il est proposé par madame Julie Viel, appuyée par monsieur Marius Côté, et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Fabien verse une compensation hebdomadaire de \$ 790 à Loisirs Saint-Fabien durant cette période.

201602-13 CAISSE POPULAIRE - DÉPÔTS DE NUIT

Pour faire suite à la demande de la Caisse populaire de Bic-Saint-Fabien à l'effet que les dépôts bancaires de la Municipalité soient effectués par le biais du Service de dépôts de nuit :
Attendu l'étude de cette proposition par le Conseil municipal;
Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Dave Pigeon et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Fabien accepte cette proposition. Toutefois, ce service devra être inclus à l'intérieur de l'entente de services présentement en vigueur, sans frais supplémentaires. De plus, pour effectuer ses dépôts; la Municipalité devra bénéficier de deux sacs réutilisables, et ce, sans frais supplémentaires compte-tenu que la présente décision fait suite à une proposition de la Caisse populaire.

201016-14 RENOUÉE DU JAPON - formation

Pour faire suite à l'étude de la demande de l'Association des propriétaires de Saint-Fabien-sur-Mer pour une formation sur la Renouée du Japon;
Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Alain Jean et unanimement résolu; que la Municipalité de Saint-Fabien accepte de verser une subvention de 150 \$ au programme de recherches sur ce sujet.

201016-15 MADAME MARIE-NOELLE CÔTÉ - SERVITUDE DE VUE...

Attendu que madame Marie-Noelle Côté désire acquérir l'immeuble situé au 24, 7^{ème} avenue à Saint-Fabien;

Attendu que cet immeuble comprend neuf (9) fenêtres dans le mur Nord-Ouest qui ouvrent sur une distance moindre que celle permise par la Loi;

Attendu que la servitude demandée n'octroie aucune autre forme d'autorisation, et/ou, de tolérance tel que cela est inscrit dans le document soumis à la Municipalité le 19 janvier 2016 par Me Sylvie Roy, notaire;

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par madame Julie Viel et unanimement résolu; d'accepter ce projet de servitude de vue à intervenir entre madame Marie-Noelle Côté et la Municipalité de Saint-Fabien. Madame Marnie Perreault, maire, de même que monsieur Jean Pierre Gauthier, directeur général, sont désignés à titre de signataires des documents à cet effet.

201016-16 ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 - DISTRICTS ÉLECTORAUX

Attendu que des élections municipales sont prévues en novembre 2017;

Attendu que la Municipalité de Saint-Fabien souhaite reconduire ses districts électoraux pour cette élection;

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Alain Jean et unanimement résolu de demander cette reconduction auprès de la Commission de la représentation électorale du Québec conformément aux dispositions de la Loi prévues à cet effet.

201016-17 VIEUX THÉÂTRE - PROJET DE CONTRAT À LONG TERME

Considérant que la Municipalité de Saint-Fabien désire soutenir la Corporation du Vieux Théâtre de Saint-Fabien dans ses démarches de développement, de diffusion d'activités artistiques et culturelles;

Considérant le projet de réfection du Vieux Théâtre et du Café qui a été élaboré, lequel projet a fait l'objet d'une demande d'assistance financière auprès du Ministère de la Culture et des Communications du Québec;

Considérant que ce dernier exige de la Corporation d'être propriétaire ou être détentrice d'un droit d'occupation à long terme;

Considérant que la Municipalité a élaboré un projet de contrat en ce qui concerne la location à long terme du bâtiment concerné par le projet pour ce qui est de la cession du bâtiment d'une durée de 30 ans.

Considérant que la Municipalité compte apporter une contribution financière annuelle estimée à 7825 \$ principalement pour les coûts d'assurances, d'entretien, de chauffage et d'électricité.

En conséquence, il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Dave Pigeon et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Fabien approuve l'engagement de crédits d'un montant total de 234 750 \$ réparti sur 30 ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de contrat joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'Annexe 1.

Il est également résolu que la Municipalité demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'autoriser les représentants de la Municipalité à signer le contrat à intervenir; le tout sous réserve de l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ainsi engager le crédit de la Municipalité.

201602-18 FONDATION DU CEGEP DE RIMOUSKI

Attendu que l'entente entre la Municipalité de Saint-Fabien et la Fondation du Cegep de Rimouski doit être renouvelée aux fins de financement de la Fondation;

Attendu que la Municipalité désire poursuivre son association à cette fin;

Il est proposé madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Marius Côté et unanimement résolu, que la Municipalité de Saint-Fabien renouvelle sa participation à la Fondation du Cegep et au fonds de dotation.

La Municipalité de Saint-Fabien, tout comme pour les années antérieures, demande à ce que les bourses d'études soient données à des étudiants et étudiantes de Saint-Fabien en fonction des critères suivants :

Réussite et persévérance de même que l'Apprentissage et implication citoyenne.

201602-19 AUTRES SUJETS

201602-19-1 DESTINATION BIC/SAINT-FABIEN

Attendu le désir de la Municipalité à supporter les activités de cet organisme pour l'année 2016;

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par madame Julie Viel et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Fabien apporte une contribution de 9505 \$ pour l'année 2016 dont un montant de 4606.60 \$ à titre de subvention pour 1 emploi et demi au camping.

201602-20 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question a porté sur l'entretien des chemins et de la neige pouvant se retrouver dans les cours d'eau.

201602-21 LEVEE DE LA SÉANCE

Monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Madame Julie Viel, propose la levée de la séance.

Maire

Directeur général